ROQUES SUR GARONNE



ASSEMBLEE

GENERALE



2021





DIMANCHE 6 MARS 2022



ASSEMBLEE GENERALE 2021 DIMANCHE 6 MARS 2022 A ROQUES/GARONNE

Ouverture de l'assemblée générale à 9 heures par le président fédéral Norbert DELPHIN Ordre du Jour

- Allocution du Président fédéral,
- Appel des AAPPMA par Jean-Pierre PICAUDE.

I – Rapport moral de Norbert DELPHIN

II – Effectifs fédéraux de Jean-Louis CASSAING

III - Compte-rendu financier 2021 par Michel LACROIX

- Compte de résultat et bilan 2021,
- Rapport de la commission de contrôle,
- Approbation des comptes 2021, et affectation du résultat 2021,
- Présentation du budget prévisionnel 2022,
- Approbation du budget prévisionnel 2022,
- Renouvellement de la commission de contrôle.

IV – <u>Compte-rendu d'activités de la Zone Cyprinicole de Jean-Louis CASSAING</u> <u>Présenté par Olivier PLASSERAUD</u>

- Manifestations.
- Commission d'alevinage,
- Travaux,

V - Compte-rendu d'activités de la Zone Salmonicole par Henri RIBET

- Alevinages,
- Travaux.

VI – Commission communication par Henri RIBET

VII - Compte-rendu des activités du pôle « Animations » par Arnaud PENENT

VIII – Rapport de la Brigade Départementale et informations sur la garderie particulière des AAPPMA De Jean-Louis CASSAING, présentés par Stéphane MARTY

IX - Vœux des AAPPMA

X – Clôture des débats par Jérémy COMET ou Norbert DELPHIN

ALLOCUTION

Bonjour à toutes et à tous,

Bien que la crise sanitaire nous oblige encore à faire preuve de prudence et qu'elle ne nous permette pas de nous réunir comme nous en avions l'habitude, je suis heureux que nous nous retrouvions en présentiel pour la première fois dans les nouveaux locaux de la fédération.

Je remercie pour sa présence :

Monsieur Thierry AUGARDE, directeur de notre cabinet comptable KPMG, qui a en charge l'expertise de notre comptabilité.

L'année 2021 laissait présager une amélioration de vie sociale perturbée par la crise sanitaire. La suite des évènements, nous a prouvé le contraire, l'épidémie a été toujours là et a continué à bouleverser notre gestion habituelle.

Nous avons poursuivi les mesures déjà adaptées :

- télétravail pour les services administratifs,
- Mesures spécifiques pour les services « développement », « Animations» et pour le service « technique ».

Il faut remercier profondément tous les administrateurs et personnels qui ont contribué à faciliter la continuité du fonctionnement fédéral et celui des AAPPMA.

Je souhaite vous dire que je reste déterminé et confiant pour surmonter les difficultés que nous vivons, sachant pouvoir compter sur votre engagement associatif.

Par devoir de mémoire, nous devons évoquer la disparition de nos collègues :

- Monsieur Robert Belaval de l'AAPPMA de Plaisance Fonsorbes Colomiers
- Monsieur MAUBOULEX de l'AAPPMA de Cazères.
- Monsieur DEROSSO de l'AAPPMA de Saint Gaudens.
- Monsieur Franck EXPERT de l'AAPPMA de Caraman.

Ainsi que :

- Mme LEVEQUE, épouse du Président de l'AAPPMA de FOS
- La maman de notre agent de développement Vincent BOUTEILLE
- Monsieur VALERI frère du Trésorier de Buzet.

Nous avons appris dernièrement le décès de Michel GLEYZES qui fut trésorier de la fédération.

Je vous demande de respecter un moment de recueillement en leur mémoire.

Les élections des AAPPMA qui se sont déroulées le dernier trimestre 2021 ont mis en place les nouveaux conseils d'administration. Des changements d'administrateurs ont eu lieu, et je remercie sincèrement ceux qui nous quittent pour les services qu'ils ont rendu aux pêcheurs haut-garonnais.

Il faut féliciter les nouveaux élus et leur souhaiter la bienvenue.

Je veux leur dire que le CA et les personnels de la fédération seront à leur écoute pour les aider dans leur nouvelle démarche d'administrateur.

Je souhaite aussi vous informer, que certains administrateurs fédéraux ont manifesté le souhait de ne pas renouveler leur mandat, il s'agit de messieurs :

- Bernard Bonnes Revel,
- Bernard Inard Carbonne,
- Jean-Marc Lepidi Vallée du Touch
- Gilbert Mercadal Castanet-Tolosan,
- Michel Lacroix Aurignac.

C'est pour moi l'occasion de leur témoigner toute la reconnaissance qu'ils méritent pour leur engagement et leur implication dans les travaux de gestion de la fédération.

Je tiens à remercier particulièrement Michel LACROIX qui a été notre trésorier fédéral durant deux mandatures. Ces compétences en matière de gestion financières conjuguées à ses valeurs humaines nous ont été très précieuses. Le conseil d'administration de la fédération lui a voué une confiance absolue, sa rigueur dans le suivi financier nous a permis de travailler en toute quiétude. Je tiens donc, au nom de l'Assemblée générale, à le remercier et à lui témoigner toute la gratitude qu'il mérite.

Pour conclure ce propos d'introduction, je veux saluer le travail de Jean-Louis CASSAING, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui pour cause de traitement médical. Jean-Louis n'a rien changé à ses habitudes, il milite toujours autant et remplit sans modération sa fonction de Vice-Président.

Nous allons commencer nos travaux d'assemblée générale, merci à tous pour votre attention.

--*-*-*-*-*-*-*-*

RAPPORT MORAL

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie pour votre présence et pour votre participation à cette assemblée générale qui augure un retour à la normalité pour nous réunir. Le contact humain en présentiel est une nécessité pour mieux préparer nos missions.

Les difficultés de fonctionnement occasionnées par la crise sanitaire ont continué d'impacter le bon déroulement des missions de la Fédération et des AAPPMA et c'est souvent que nous avons dû modifier nos programmes de travail.

Fort heureusement, nous avons vite appris à nous adapter à cette situation inédite pour garantir les services aux pêcheurs.

Notre réseau associatif a été vraiment résilient pour faire face aux imprévus. Pour cela, je me dois d'adresser mes profonds remerciements :

- aux administrateurs du conseil d'administration de la Fédération,
- aux Présidents d'AAPPMA et leur conseil d'administration.
- aux bénévoles qui s'impliquent auprès des responsables associatifs,
- aux salariés de la Fédération pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

Je remarque avec satisfaction que nous sommes disciplinés et responsables, nous avons été respectueux des consignes administratives en vigueur, mais c'est avec soulagement que nous accueillons l'amélioration qui semble se confirmer.

L'année 2021 nous laissait entrevoir une sortie de crise et espérer un retour à la normale, ce qui n'a pas été le cas.

Toutefois nous avons poursuivi nos efforts d'adaptation pour assurer nos missions :

- Satisfaire les pêcheurs dans leur loisir,
- Protéger les milieux aquatiques,
- Veiller au bon état du patrimoine piscicole,
- Éduquer les jeunes pêcheurs,
- Améliorer la communication au plus près des adhérents.

Cette assemblée générale est la dernière de notre mandature, qui aura duré six ans pour cause de report d'un an de la location des baux de pêche de l'Etat.

Les élections des AAPPMA ont eu lieu le dernier trimestre 2021. Nous devons constater que certaines d'entre elles ont eu des difficultés à compléter leur gouvernance, toutefois tous les conseils d'administration ont été mis en place et permis de constituer l'assemblée générale fédérale.

Les élections pour le futur conseil d'administration de la Fédération auront lieu le 20 mars, je souhaite que cette nouvelle instance qui sortira de l'urne sache concilier le passé et la modernité, que le dynamisme puisse s'exprimer en toute sagesse pour réussir une gestion équilibrée, gage du bien vivre ensemble au sein de la fédération.

Je vous avais fait part lors de la dernière AG de la synthèse des actions pour lesquelles le conseil d'administration fédéral a œuvré durant les cinq dernières années.

Je souhaite de nouveau l'évoquer avec vous.

C'est avec les valeurs de solidarité, de partage et de tolérance que nous avons pris les décisions qui s'imposaient pour conduire notre politique de gestion.

Les bonnes relations humaines entre élus et salariés ont facilité la conduite de l'ensemble des missions.

Le bien vivre ensemble, auquel je tiens profondément, a été favorisé par la stricte application des dispositions statutaires dans l'exercice d'une gestion concertée et respectueuse.

Le programme associatif conforme à notre profession de foi que nous vous avions proposé lors de notre début de mandat a été honoré. Pour rappel :

- Les actions de protection du milieu aquatique ont évolué, à l'aide de nouveaux outils et savoir-faire, pour le suivi scientifique de nos cours d'eau et celui des populations piscicoles.
- Les activités halieutiques ont été optimisées grâce à des plans d'alevinage rationnalisés et une écoute constante de la demande des pêcheurs.
- L'éducation environnementale et l'apprentissage de la pêche a connu un essor important, nous le devons à nos deux agents éducateurs qui encadrent et animent les dix APN et les deux PDIPN.
- La communication a été fortement améliorée (site internet actualisé, présence dans les réseaux sociaux, réalisation de films promotionnels, et guide de pêche revisité).
- Pour ce qui est la politique partenariale, avec nos instances de tutelle, avec les collectivités territoriales et l'ensemble des structures de la pêche associative, elle a été confortée et renforcée.
- Notre présence et notre rôle, au sein des gouvernances liées aux activités halieutiques et de protection des milieux aquatiques, sont reconnus et appréciés :
 - au conseil d'administration de la FNPF et de sa fondation.
 - au Comité National de l'eau.
 - au conseil d'administration de L'ARPO
 - au conseil d'administration de l'UFBAG
 - au CHI
 - au sein des Instances de Bassin Adour Garonne
 - au CESER.
 - Au CODERST
 - Au comité de l'eau de la Haute-Garonne
 - Au comité métropolitain de l'eau
 - A la commission des usagers des Voies Navigables de France

Grace au travail collectif de l'ensemble des administrateurs fédéraux, du directeur et des salariés, la Fédération de la Haute Garonne est représentée et participe aux travaux de ces instances.

Ce programme associatif a pu se réaliser grâce à des orientations budgétaires raisonnées et maitrisées dans leur mise en œuvre.

Au regard du bilan que va vous commenter, notre trésorier, on peut constater que la gestion budgétaire durant la mandature a été celle dite « en bon de famille » et que nos fonds propres sont plus que rassurants, bien que de nombreux projets aient été réalisés, tel que le Siège administratif et les 2 PDIPN pour n'en citer que trois.

Je souhaite porter enfin à votre connaissance quelques points d'information sur l'évolution des expérimentations nationales sur la carte de pêche :

- L'opération « bons d'achat par tirage au sort », ainsi que celle du parrainage pour les jeunes pêcheurs, ne seront pas reconduites.
- La validité de la carte d'automne à compter du premier septembre sera, quant à elle, maintenue.
- Une campagne de communication nationale de promotion de notre loisir est envisagée par voies d'affichage et réseaux sociaux.
- Je termine ce rapport moral en vous renouvelant mes sincères remerciements, à vous tous qui militez et travaillez pour offrir une pêche de qualité aux adhérents des AAPPMA de Haute Garonne.

Je vous remercie pour votre écoute.

*_*_*_*_*_*_*





EFFECTIFS



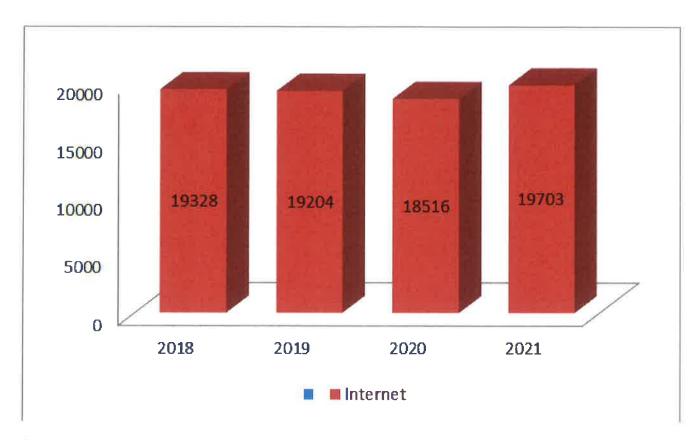
EFFECTIFS FEDERAUX

	2020	2021	VARIATION 31	VARIATION ARFPPMA Midi- Pyrénées	VARIATION FNPF
MAJEURS	15 102	15 917	+ 5,40%	+6,31%	NC - %
FEMMES	1 001	1 168	+ 16,68%	+ 22,48%	NC %
MINEURS	2 413	2 618	+ 8,50%	+ 11,40%	NC - %
HEBDOMADAIRES	756	659	- 12,83%	- 6,62%	NC - %
JOURNALIERES	2 716	2 877	+ 5,93%	- 6,32%	NC - %
DECOUVERTES	4 283	4 731	+ 10,46%	+ 10,21%	NC - %

Afin de satisfaire à nos obligations statutaires, voici le bilan de nos effectifs. Ce tableau, par catégories d'adhérents, vous en donne leur nombre pour l'année écoulée.

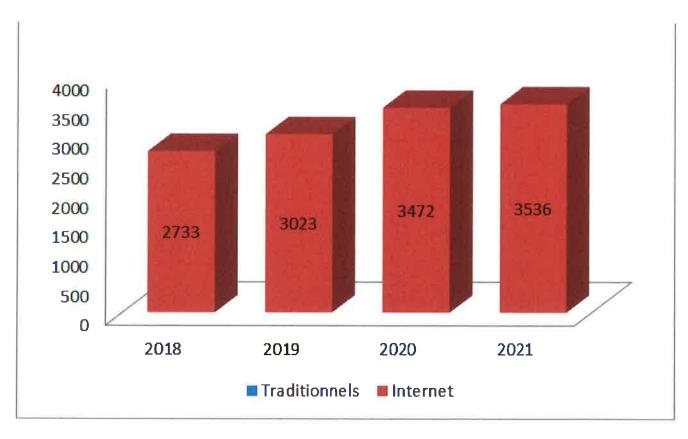
Comme vous pouvez le lire, toutes les catégories de cartes sont en augmentation assez significative à l'exception des cartes hebdomadaires.

Le besoin de grand air a ramené les amateurs au bord de l'eau et à notre loisir.



Avec un total de 19 703 membres actifs, nous constatons un gain de 1 187, soit 6,41%.

MEMBRES OCCASIONNELS: Hebdomadaires + Journaliers



Malgré la baisse de cartes hebdomadaires, les membres occasionnels (journaliers et hebdomadaires), avec 3 536 membres, sont en augmentation de 1,84%.

EVOLUTION GLOBALE HORS CARTES « DECOUVERTE»



En 2021, avec un effectif global hors cartes « découverte», de 23 239 adhérents, la Fédération de pêche de la Haute-Garonne figure toujours en bonne position au niveau national.

Vous trouverez tous les chiffres détaillés des variations par association de la Haute-Garonne et par Fédération de Midi-Pyrénées, dans le compte-rendu d'assemblée générale qui vous sera envoyé ultérieurement.

Je vous remercie de votre attention.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

VARIATION DES EFFECTIFS 2020 / 2021

ASSOCIATIONS	MAJEUR	MAJEURS + INTERFEDERALES	DERALES		FEMMES		IMI	MINEURS 12 à 18	18	HEE	HEBDOMADAIRES	RES	2	JOURNALIERES	ES	DEC	DECOUVERTE -	- 12 ans	MICH
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	<u>.</u>
ARBAS	122	130	80	7	10	ന	18	25	7	4	4	0	14	18	4	33	43	10	230
ASPET/GER JOB	138	156	18	11	12	1	27	30	3	12	13	-	54	45	6	52	55	e	311
AULON	35	40	5	0	-	1	6	13	4	2	T	.1	7	4		80	12	4	7.1
AURIAC/VENDINELLE	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0		0	0
AURIGNAC	114	122	80	12	12	0	20	16	- 4	10	2	8	21	16	• 5	32	28	4-	196
AUTERIVE	174	197	23	10	24	14	37	35	2	8	0	.3	17	8	17	26	45	19	335
AVIGNONET-LAURAGAIS	53	53	0	3	9	3	8	2	1.0	2	2	0	9	0	e	ω	19	7	96
BAS SALAT	136	166	30	15	17	2	23	26	3	10	9	4-	30	26	- 4	51	98	- 15	772
BAZIEGE	179	198	19	15	12	= 3	29	45	- 22	7	4	- 3	33	25	80	83	8	* 2	365
BESSIERES	517	610	93	20	42	22	92	06	14	8	12	4	49	35	- 14	168	199	31	988
BLAGNAC	210	193	-17	15	19	4	33	20	17	4	8	4	46	51	2	09	69	0	390
BOULOGNE / GESSE	122	145	23	7	22	11	33	34	1	11	18	2	31	27	- 4	49	99	7	302
BUZET/TARN	94	97	r)	1	9	- 5	8	9	-2	0	1	1	4	6	5	98	20	- 16	139
CALMONT	113	110	ကု	7	12	S	21	22	1	13	7	9 -	24	30	9	48	42	9 -	223
CARAMAN	152	150	-2	13	12		32	32	0	3	5	2	29	14	- 15	55	45	- 10	258
CARBONNE	462	432	-30	31	30	1	69	82	13	12	18	9	136	134	-2	122	123	1	819
CASTANET TOLOSAN	846	841	ę,	53	55	2	123	112	- 11	33	24	6 -	91	94	3	284	281	- 3	1407
CAZERES	222	266	44	17	28	11	43	45	2	12	4	8	26	35	6	91	113	22	491
CIERP-GAUD	102	102	0	2	2	0	24	16	8	13	6	4	84	31	- 53	31	19	- 12	179
CINTEGABELLE	84	87	က	8	5	2	12	11	*1	2	9	4	7	15	8	12	16	4	140
FOS	74	83	6	5	4	1	2	9	4	5	6	4	6	16	7	4	6	5	127
FRONTON	182	202	20	15	13	*2	23	32	6	7	8	1	29	41	12	99	85	19	381
GRENADE	367	427	09	19	27	æ	72	80	80	7	7	0	49	71	22	113	149	36	761
ISLE EN DODON	118	141	23	80	ω	0	15	28	13	10	11	-	22	32	10	18	43	25	263
LE FOUSSERET	73	92	19	0	3	3	13	21	80	Э	2	1	14	6	. 5	18	27	6	154
LEGUEVIN	136	159	23	Ŧ	13	2	27	30	8	4	7	3	28	42	14	29	102	35	353
LEVIGNAC	70	88	18	8	6	-	80	21	13	4	1	.3	10	11	1	22	28	9	158
LONGAGES	317	346	29	18	27	6	35	49	14	8	5	-3	25	34	6	61	91	30	552
LOUDET	26	25	7	T	5	4	-	2	1	0	1	1	1	0	-	5	5	0	38
LUCHON	323	360	37	27	24	<u>د</u>	73	69	- 4	116	94	- 22	216	199	- 17	116	121	5	867
MARIGNAC	119	138	19	С	O	9	9	10	4	7	4	-3	17	19	2	21	20	1	200
MARTRES TOLOSANE	71	74	e	4	7	3	18	16	- 2	4	က	*	10	21	11	22	37	15	158
MELLES	14	56	12	0	2	2	0	2	2	0	0	0	7	_	0	4	S	1	36
MIREPOIX/TARN	15	18	က	-	က	2	5	7	2	0	0	0	0	8	3	7	6	- 4	34
MONTBRUN BOCAGE	49	39	-10	7	4	- 3	10	6	. 1	0	2	2	2	1	6	80	1	3	76

VARIATION DES EFFECTIFS 2020 / 2021

ASSOCIATIONS	MAJEUF	MAJEURS + INTERFEDERALES	DERALES		FEMMES		Mil	MINEURS 12 à 18	18	HEE	HEBDOMADAIRES	RES	2	JOURNALIERES	ES	DEC	DECOUVERTE - 12 ans	12 ans	
	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	2020	2021	Ecart	TOTAL
MONTESQUIEU VOLVESTRE	83	88	5	တ	9	۳ ا	12	17	S	9	5	7.	9	17	ď	29	40	=	167
MONTREJEAU	305	364	59	21	23	2	48	55	7	12	17	S	49	54	- KO	64	89	4	581
MURET	574	470	-104	44	31	- 13	97	7.1	- 26	23	20	e,	109	75	- 34	125	119	9	786
PLAIS/FONS/COL/LA SALV	1205	1192	-13	77	59	- 18	173	177	4	52	38	- 14	204	218	41	368	384	16	2068
REVEL	615	657	42	51	09	6	120	118	-2	48	30	- 18	116	84	- 32	259	248	-11	1197
RIEUX-VOLVESTRE	54	73	19	8	3	- 5	15	16	Ţ	2	2	0	9		T	15	17	2	118
SAINT-BEAT	87	77	-10		_	0	2	ю	- 4	6	6	•	27	31	10	13	17	4	138
SAINT-GAUDENS	1063	1143	80	29	95	28	194	229	35	46	41	5	125	159	34	259	287	28	1954
SAINT-LYS	278	323	45	36	30	9 -	53	81	28	12	14	2	99	77	17	117	146	29	671
SAINT-MARTORY	90	112	22	4	11	7	00	15	7	4	-	e,	+	9		16	34	18	179
SENGOUAGNET	27	30	3	7	3	2		8	2	0	7	+	2	ю	_	- 00	5	က	45
TOULOUSE	3359	3448	89	179	227	48	398	446	48	151	137	- 14	584	069	106	711	726	15	5674
TOURNEFEUILLE	153	137	-16	9	10	4	22	21	-	4	+	ب	23	33	10	54	57	m	259
VALLEE DE LA LEZE	184	205	21	21	23	2	39	45	9	-	7	9	16	32	16	17	73	74	385
VALLEE DU GIROU	218	224	9	18	20	2	28	38	10	c)	4	-	47	48	٢	29	99	7	400
VALLEE DU TOUCH	135	146	11	16	15	7	35	35	0	5	2	?	39	28	-1	53	46	2-	272
VENERQUE	183	210	27	1	17	9	43	33	- 10	10	8	2	28	31	e	55	77	22	371
VILLEFRANCHE LAUR.	288	315	72	56	28	2	82	92	9 -	19	16	-3	54	46	8-	93	136	43	617
VILLEMUR/TARN	130	129	Ţ	7	80	1	19	26	7	1	7	9	10	33	23	42	73	31	276
VILLENEUVE-TOLOSANE	233	251	18	15	13	- 2	28	34	9	6	9	6	64	49	- 15	7.1	74	ന	427
PECHEURS AMATEURS	6	10	1	0		0	0		0	0			0		0	0		0	10
TOTAL	15102	15917	5,40%	1001	1168	16,68%	2413	2618	8,50%	756	629	-12,83%	2716	2877	5,93%	4283	4731	10,46%	27970
VARIATION		815	5,40%		167	16,68%		205	8,50%		- 97	-12,83%		161	5,93%		448	10,46%	
TOTAL GENERAL									27970	 e									
TOTAL ACTIFS / ADMIS					19703									8267					
VARIATION		1 187			6,4	6,41%						64		1,84%	4%		448	10,46%	
Variation hors - de 12 ans									1 251	2									
VARIATION GLOBALE									1 699	6									
											l	I	l	l		l	l		

									'PES (TYPES de CARTES	TES								
DEPARTEMENT	MA	MAJEURE	Ш	Σ	MINEURE	Ш	DEC	DECOUVERTE ENFANTS	S S	DEC	DECOUVERTE FEMME	RTE	9	JOURNALIERE	.IERE	HEBI	HEBDOMADAIRE	AIRE	TOTAL
	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	Carte 2020	Carte 2021	%	
ARIEGE	5 722	6 2 2 9	9,73	853	943	10,55	1 677	1 791	6,80	374	523	39,84	5 375	4 235	-21,21	941	810	-13,92	14 581
AVEYRON	9 057	9 959	96'6	1 761	2 030	15,28	3 809	4 186	06'6	718	806	26,46	4 215	3 966	-5,91	1378	1259	-8,64	22 308
HAUTE GARONNE	15 102 1	15 917	5,40	2 413	2 618	8,50	4283	4731	10,46	1001	1168	16,68	2716	2877	5,93	756	629	-12,83	27 970
GERS	4 598	4 923	70'2	296	930	16,83	1 202	1 293	75'1	342	425	24,27	973	1034	6,27	197	290	47,21	8 895
ГОТ	5 735	5 850	2,01	1 083	1 207	11,45	2 445	2 720	11,25	406	461	13,55	2355	2199	-6,62	1070	913	-14,67	13 350
HAUTES PYRENNEES	806 9	7 612	10,19	1 456	1 607	10,37	2 812	3 115	10,78	537	299	24,21	2353	2278	-3,19	1350	1312	-2,81	16 591
TARN	9 384 (9 9 9 5 6	6,10	1 474	1 640	11,26	2 387	2 629	10,14	702	888	26,50	1836	1728	-5,88	410	419	2,20	17 260
TARN ET GARONNE	6 490	6 473	-0,26	1 248	1 373	10,02	2 108	2 374	12,62	480	545	13,54	974	1165	19,61	225	246	6,33	12 176
TOTAUX CARTES	62 996 6	696 99		11 084	12 348		20 723	22 839		4 560	5 585		20 797	19 482		6 327	5 908		133 131
Evolution des ventes de cartes de 2020 en 2021 en %	•	6,31			11,40			10,21		, ,	22,48			-6,32			-6,62		





COMPTE-RENDU FINANCIER





Assemblée Générale du 6 mars 2022, Lamartine, Exercice 2021

C'est toujours avec un réel plaisir que je vais vous présenter les comptes de notre votre Fédération pour l'année qui s'est terminée le 31.12. 2021.

Malgré ces périodes encore tendues, je remercie toutes les AAPPMA qui respectent leurs engagements et permettent le bon fonctionnement de notre pêche associative et de loisir Toutefois, 3 d'entre elles n'ont toujours pas adressé leurs comptes, malgré nos rappels.

Mes remerciements vont aussi aux membres du CA et à l'ensembles des salariés pour leur implication et le respect des tâches et des échéances Le télétravail nous a permis d'avancer correctement dans notre travail.

Merci à Monsieur Augarde et ses collaborateurs de KPMG Toulouse sans oublier les membres de la commission de contrôle qui s'acquittent toujours de leur mission avec rigueur.

Vous avez tous été destinataires des documents comptables et connaissez donc les résultats.

Avec un prévisionnel annoncé déficitaire, je vous présente un résultat d'exploitation excédentaire de 136 825 €.

Ensemble, nous allons analyser ces chiffres qui ont permis ce résultat.

1- Bilan et compte d'exploitation

Monsieur Thierry Augarde, expert-comptable, directeur de KPMG Toulouse, a présenté l'analyse du bilan suivi du compte d'exploitation.

Afin de bien faire remarquer le niveau de nos fonds propres, il a commencé sa présentation par le passif du bilan.

Au cours de son commentaire, il a également fait remarquer l'augmentation de notre situation financière et a insisté sur la gestion en bon père de famille de la Fédération.



Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

		Actif	,	Au 31/12/2021		Au 31/12/2020
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
	Immobilisations Incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Donations temporaires d'usufruit Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	29 476	6 686	22 789	28 684
		TOTAL	29 476	6 686	22 789	28 684
Actif immobilisé	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	764 974 2 642 808 1 009 683	280 514 864 183 671 135	484 459 1 778 625 338 548	507 197 1 877 132 380 383
¥		TOTAL	4 417 466	1 815 833	2 601 633	2 764 713
	Bien	ns reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7.777 700	1015055	2 001 055	2 704 713
	Immobilisations financieres (2)	Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres	100 045 2 628 102 673		100 045 2 628	4: 4 28'
		Total I	4 549 615	1 822 519	2 727 096	2 797 73(
	Stoc	cks et en cours	618 320	46 374	571 946	362 064
ulant	Créances ¹³¹	Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations Autres	18 959 163 827	95	18 864 163 827	24 93; 169 77'
訚		TOTAL	182 786	95	182 691	194 710
Actif circulant	Divers	Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités Charges constatées d'avance (4)	945 962 38 819		945 962 38 819	754 261 33 982
		Total II	1 785 888	46 469	1 739 419	1 345 018
Prir	nes d	mission des emprunts III le remboursement des emprunts IV conversion Actif V				
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	6 335 504	1 868 988	4 466 515	4 142 749
Ronvoic		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations finan (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				

15/02/2022 08:54:50 Page : 4 / 18



Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

	Passif	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	3 503 485	2 026 870
Fonds propres	Écarts de réévaluation Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres		
5	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	136 825	1 476 614
	Situation nette (sous-total)	3 640 311	3 503 485
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	243 605	75 393
	Total I	3 883 916	3 578 879
Autres onds propres	Montant des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
ō	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges Total III	185 668	173 128
	Emprunts obligataires et assimilés	185 668	173 128
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) Emprunts et dettes financières diverses (2)	49 114	58 044
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes des legs ou donations	85 133	89 414
Dettes	Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	91 728	82 978
۵	Autres dettes Instruments de trésorerie	170 239	160 303
	Produits constatés d'avance	715	
	Total IV	396 930	390 741
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	4 466 515	4 142 749
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (2) Dont emprunts participatifs		

15/02/2022 08:54:50 Page : 5 / 18



Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

		Du 01/01/2021	Du 01/01/2020
		Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
	Cotisations	637 215	601 124
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		3 000
	dont ventes de dons en nature		
	Production stockée	226 900	- 18 114
	dont parrainages		
uo	Produits de tiers financeurs		
tati	Concours publics et subventions d'exploitation	379 594	365 91
ploi	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
d'ex	Ressources liées à la générosité du public		
Produits d'exploitation	Dons manuels		
rodu	Mécénats		
Д	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	88 961	84 740
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	77 050	65 089
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 409 722	1 101 752
	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	541 789	443 872
_	Aides financières	23 416	
atio	Impôts, taxes et versements assimilés	13 139	51 578
d'exploitation	Salaires et traitements		13 981
ex	Charges sociales	403 930	387 682
S	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	146 038	142 804
Charge	Dotations aux provisions	184 711	141 252
Ū	Reports en fonds dédiés	88 591	69 81 1
	Autres charges	2 900	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 404 517	1 250 982
1	1. Résultat d'exploitation (I-II)	5 205	-149 230

15/02/2022 08:54:50 Page : 6 / 18



Compte de résultat

Fédération Hte-Garonne pour la Pêche

		Du 01/01/2021 Au 31/12/2021	Du 01/01/2020 Au 31/12/2020
		12 mois	12 mois
roduits nanciers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 600	630
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 600	630
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	701	13 705
Ę Ę	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	701	13 705
	2, Résultat financier (III-IV)	899	-13 075
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	6 104	-162 305
S C	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	130 773	331 1 803 824
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	130 773	1 804 155
nuc	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	51	482 163 397 1 355
exce	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	51	165 235
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	130 721	1 638 920
	pation des salariés aux résultats VII s sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	1 542 095	2 906 538
-	Total des charges (II + IV + VI + VII) + VIII)	1 405 270	1 476 614
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	136 825	1 476 614
	Évaluation des contributions volontaires en nature	'	
Contri	butions volontaires en nature		
	Dons en nature Prestations en nature		
	Bénévolat Total		
Charge	es des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole		

15/02/2022 08:54:50 Page : 7 / 18

Comptes	Libellés	Prévisionnel 2021	Réel 2021	Variation
2	ACHATS			
	Achats matières premières	173 500 €	173 039 €	-461 €
60213	Achats poissons blancs	18 000 €	17 197 €	-803 €
60213	Achats truites Arc en Ciel + ombres +saumon F	72 000 €	67 393 €	-4 607 €
60213	Sandres et brochets/ Black Bass	15 500 €	16 906 €	1 406 (
60214	Achats nourriture cheptel	64 000 €	65 033 €	1 033 €
60215	Achat produits ent et pharmaceutique	4 000 €	6 510 €	2 510 €
	Fournitures non stockées	89 000 €	93 237 €	4 237 6
	Eau, gaz, électricité	25 000 €	19 166 €	-5 B34 €
	Carburants véhicules	24 000 €	23 303 €	-697 (
	Combustibles	9 000 €	6 290 €	-2 710
60630	Petites fournitures habillements	15 000 €	22 980 €	7 980 (
	Fournitures bureaux	8 000 €	9 212 €	1 212
60680	Autres fournitures	8 000 €	12 285 €	4 285 (
	Location (Baux de pêche + matériel)	58 500 €	66 287 €	7 787 (
11	Baux de pêche	40 000 €	36 847 €	-3 153 (
61351	Location matériel	18 500 €	29 441 €	10 941
	Entretiens, réparations	42 500 €	61 223 €	18 723 (
	Entretien locaux	25 000 €	43 536 €	18 536 (
	Entretien matériel de transport	8 500 €	4 945 €	-3 555 (
	Entretiens Bâtiments et biens	9 000 €	12 742 €	3 742 6
61600	Primes d'assurances	22 000 €	22 868 €	868 (
	Divers	1 000 €	156 €	-844 €
	Documentation	500 €	59 €	-441
	Frais colloques séminaires, Foires	500 €	97 €	-403 (
62200	Rémunérat/ hono/contrôles sanitaires	12 000 €	13 660 €	1 660 €
	Publicité, relations extérieures	26 000 €	38 147 €	12 147 €
	Cominfo	20 000 €	26 481 €	6 481 €
62310	Cadeaux, coupes, fleurs	6 000 €	11 666 €	5 666 €
	Déplacements, missions, réceptions	21 500 €	25 505 €	4 005 €
	Autres personnes/ péages	2 500 €	9 206 €	6 706 (
	Administrateurs	5 000 €	2 899 €	-2 101 (
- 1	Présidents	4 000 €	892 €	-3 108 (
	Missions et réceptions	10 000 €	12 507 €	2 507 6
	Frais postaux et telecommunications	17 500 €	21 021 €	3 521 €
	Services bancaires	600 €	848 €	248 €
	Cotisations UFBAG, MIGADO	19 000 €	18 722 €	-278 €
62880	Participation évènements divers	5 000 €	7 076 €	2 076 €
60000	Impôts et taxes	13 500 €	13 140 €	-360 €
- 1	Formation	6 000 €	9 082 €	3 082 €
63510	l'axes foncières et taxes d'habitation	7 500 €	4 058 €	-3 442 €
64100	Charges de personnel	515 000 €	522 828 €	7 828 €
- 1	Rémunérations	395 000 €	403 930 €	8 930 €
64500	Charges sociales - exonerations ZRR	120 000 €	118 898 €	-1 102 €
60440	Dotations d'exploitation	210 300 €	184 711 €	-25 589 €
PR110 Y	Amortissements/ provisions	210 300 €	184 711 €	-25 589 €
(550.	Autres charges	40 000 €	23 416 €	-16 584 €
1	uvention ΛΛΡΡΜΛ ct ΑΡΝ	20 000 €	15 924 €	-4 076 €
	ménagement parcours d'eau, études	20 000 €	7 492 €	-12 508 €
66110 I		1 000 €	701 €	-299 €
67180	Charges exceptionnelles	8 000 €	91 543 €	83 543 €
	réances Irrécouvrables		2 900 €	2 900 €
	harges exceptionnelles		52 €	52 €
68750	Ootation Prov risques et charges exceptionnelles		88 591 €	88 591 €
1	TOTAL CHARGES	1 275 900 €	1 378 129 €	102 229 €

FEDERATION DE PECHE DE LA HAUTE-GARONNE

PREVISIONNEL/REALISE 2021

Comptes	Libellés	Prévisionnel 2021	Réel 2021	Variation
	PRODUITS			
	Autres produits d'exploitation	0€	226 900 €	226 900 €
70200	Rétrocession œufs fario	0 €		
70350	Variations des stocks de poissons		226 900 €	226 900 €
	Subventions d'exploitation	343 800 €	379 595 €	35 795 €
74170	FNPF Aide à l'emploi	132 000 €	132 000 €	0 €
74171	Publicité guide de pêche	6 800 €	6 850 €	50 €
74180	Club Halieutique	125 000 €	126 023 €	1 023 €
74181	Autres subventions	80 000 €	111 627 €	31 627 €
74184	Subvention continuité écologique	0 €	3 095 €	3 095 €
	Autres Produits	655 000 €	714 266 €	59 266 €
75610	Cotisations fédérales	595 000 €	637 216 €	42 216 €
75810	Indemnités de pêche electrique	25 000 €	37 400 €	12 400 €
75813	Produits divers	35 000 €	39 650 €	4 650 €
	Reprise prov transfert s/t	51 000 €	61 820 €	10 820 €
78150	Reprise prov	50 000 €	59 243 €	9 243 €
79118	Transfert charges d'exploitation	1 000 €	77 €	-923 €
79124	Transfert frais du personnel		2 500 €	2 500 €
	Produits financiers	1 100 €	1 601 €	501 €
76200	Produits financiers courants	1 100 €	1 601 €	501 €
	Produits exceptionnels	80 000 €	130 772 €	50 772 €
77700	Sub et invest virés au résultat	75 000 €	72 727 €	-2 273 €
77880	Produits exceptionnels Sub Nouveau siège CR+CD	5 000 €	58 045 €	53 045 €
	TOTAL PRODUITS	1 130 900 €	1 514 953 €	384 053 €

RESULTAT	-145 000 €	136 824 €	
----------	------------	-----------	--

2- Présentation des graphiques

Michel Lacroix reprend la parole pour la présentation du prévisionnel/réalisé

PRODUITS

Par rapport au prévisionnel, 2 postes sont en réelles augmentation :

Le stock poisson à Soueich, plus 220 000 € et nos cotisations fédérales plus 42 000 €, compte tenu de l'augmentation de nos adhérents.

Cette année, je vous présente un graphique différent des années passées, les fromages se sont transformés en sucre d'orge.

- Nous avons donc un total de cotisations fédérales en augmentation par rapport à 2020, qui s'élève à 637 216 €
- Les subventions pour un montant de 506 093 € qui comprennent :
- les conventions de poste passées avec la FNPF;
- la subvention du CHI;
- les actions piscicoles et autres subventions de l'Agence de l'eau qui concernent notamment les études de connaissance du milieu aquatique, les animations relatives à la sensibilisation au milieu aquatique et notre participation aux instances environnementales de planification ;
- les subventions de la FNPF concernant les études sur le milieu, ainsi que les aménagements pour la pêche et le solde de la continuité écologique ;
- les subventions versées par la Région Occitanie, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'ADEME et la FNPF pour la construction de notre site administratif, qui ont été immobilisées mais dont une partie sera viré au résultat annuellement et accompagnés cette année par le solde de la subvention de la route de Saint Simon à Toulouse.
 - Les prestations fédérales s'élèvent quant à elles à 83 900 € et comprennent les prestations de pêches électriques, les animations les redevances piscicoles, les participations aux guides de pêche et autres produits de gestion courante.
 - Les produits financiers pour 1 600 €
 - Les reprises sur provision pour un montant de 59 243 €
 - Et pour finir, la variation du stock piscicole qui cette année est très importante dans la mesure où un certain nombre de poisson n'ont pu être lâché car trop petits et sont donc restés en stocks pour 2022. Cette variation de stock s'élève donc à 226 900 €.

On arrive à un total produit 2021 de 1 514 953 €

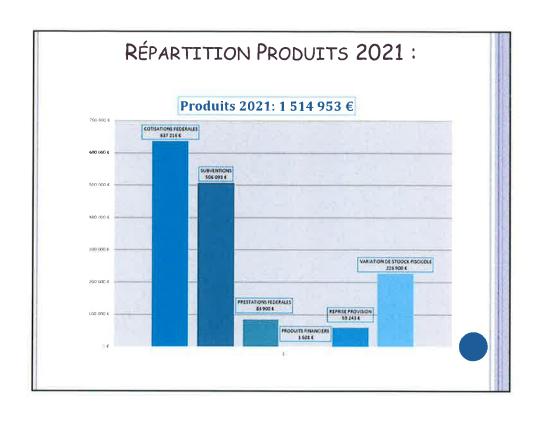
CHARGES:

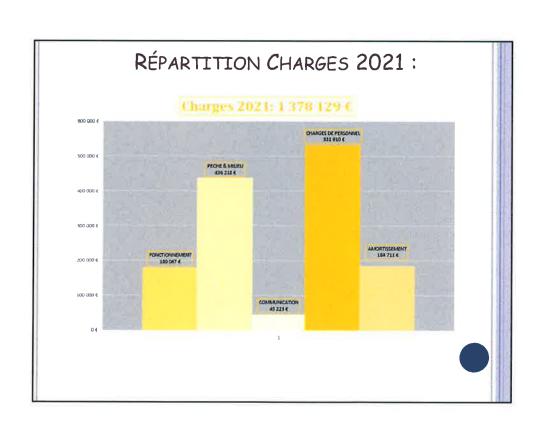
Voir graphique:

- Les frais de fonctionnement s'élèvent à 180 067 € et comprennent l'eau et l'électricité de nos différents sites, les fournitures de bureaux, les frais des administrateurs qui viennent travailler à la Fédération, les primes d'assurance, les honoraires comptables, les frais postaux et de télécommunications ou encore les provisions pour risques, en résumé tous ce qui n'est pas imputable précisément à un des postes suivants mais qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de notre organisation;
- Les frais en lien direct et indirect avec la pêche et la protection du milieu aquatique, tels que l'achat de poissons et les frais liés à la pisciculture (entretien des bassins bâtiments, combustibles, les achats de nourritures pour les poissons et les produits sanitaires) les études ou les aménagements pour lesquels nous sommes en partie subventionnés comme indiqué plus haut, les frais de carburants, de location de véhicule ou de repas ou encore le matériel liés à ces missions mais aussi les baux de pêche et les cotisations.
- La communication pour un montant de 45 223 € comprend nos outils de communication (guide de pêche, film promotionnel, panneaux...) et les goodies (canne à pêche et objet promotionnel divers)
- Les charges du personnel et plus précisément les salaires, les charges sociales y compris la déduction liée à la ZRR et les formations du personnel) pour un montant de 531 910 €
- ➤ Les amortissements pour 184 711 €

Les charges s'élèvent à 1 378 129 €, ce qui procure un excédent de recette de 136 825 € et pour être plus précis 136 825,36 €

Voilà donc une année bien remplie





RESULTAT ANNEE 2021

TOTAL PRODUITS: 1 514 953 €

TOTAL CHARGES: 1 378 129 €

RESULTAT: 136 825 €

Plus exactement: 136 825,36 €



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES EXERCICE 2021

Nous soussigné, Alain ARNAUBIS, président de l'AAPPMA de la VALLEE de la LEZE, et Yves RUMIN, Président de l'AAPPMA de LONGAGES, vérificateurs aux comptes de la FDAAPPMA 31, et dument convoqués, avons procédé le mardi 15 février 2022 à 15 heures, au siège administratif de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne, au 5 chemin de Bramofam — 31120 ROQUES/GARONNE, à l'examen des divers documents comptables relatifs à l'année 2021.

Excusé : Monsieur Jean-Michel ALM, président de l'AAPPMA d'AUTERIVE, vérificateur aux comptes de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne.

Cette intervention s'est déroulée en présence de :

- Monsieur Thierry AUGARDE, directeur expert-comptable KPMG Toulouse,
- Monsieur Michel LACROIX, trésorier fédéral.
- Madame Elsa PAGES, responsable administrative.

La vérification a porté sur l'exerce de 12 mois clos au 31 décembre 2021.

Il est à noter que nous avons disposé des documents comptables suivants :

- Grand livre,
- Journaux.
- Paye,
- Immobilisations.

Au cours d'échanges fructueux avec monsieur Thierry AUGARDE, que nous remercions vivement, nous avons constaté que les opérations comptables enregistrées n'ont révélé aucune anomalie.

La comptabilité est donc sincère et probante.

En foi de quoi, en l'absence d'irrégularité constatée, il est proposé à l'assemblée générale de donner quitus au trésorier de la Fédération de pêche de la Haute-Garonne pour la gestion de l'exercice 2021.

Certifié ce jour à Roques/Garonne, le 15 février 2022.

Le Président de la Vallée de la Lèze, A. ARNAUBIS

Le Président de Longages,

RUMIN

1 – <u>L'approbation des comptes 2021</u>:

Après les explications de monsieur Thierry AUGARDE, directeur de KPMG et de monsieur Michel LACROIX, trésorier fédéral, monsieur Norbert DELPHIN, met au vote à main levée, le résultat de l'année écoulée.

Résultat : approuvé à l'unanimité

2 - Proposition pour l'affectation du résultat :

Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat le résultat de **136 825,36** € au compte de fonds associatifs N°102180 « résultats antérieurs cumulés » qui passera de 2 327 418,26 € à **2 464 243,62** € et ainsi nos fonds associatifs s'élèveront à **3 640 311,25** €

Mise au vote : Résultat : approuvé à l'unanimité

3 - Prévisionnel 2022

Nous vous proposons de voter donc de voter le budget prévisionnel de fonctionnement sur les bases de *1 430 550* € et le budget d'investissement à hauteur de *285 100* €

Je vous rappelle qu'un prévisionnel reste un prévisionnel, on peut toujours établir un rectificatif. Le cas échéant, nous vous tiendrons au courant.

Mise aux voix : Résultat : approuvé à l'unanimité.

4 – Commission des Vérificateurs aux Comptes :

Reconduction de la commission de contrôle composée par :

- Monsieur Jean-Michel ALM, AAPPMA d'AUTERIVE,
- Monsieur Yves RUMIN, AAPPMA de LONGAGES,
- Monsieur Alain ARNAUBIS, AAPPMA de LA VALLEE DE LA LEZE,

Monsieur Alain ARNAUBIS ne souhaitant pas se représenter et monsieur Jean-Michel ALM ne s'étant pas manifesté, il reste deux postes à pourvoir.

Messieurs Daniel GAUBERT, AAPPMA de GRENADE, et Claude PEYRAS, AAPPMA de TOULOUSE se présentent.

La commission de contrôle se compose donc de :

- Monsieur Daniel GAUBERT, AAPPMA de GRENADE
- Monsieur Claude PEYRAS, AAPPMA de TOULOUSE,
- Monsieur Yves RUMIN, AAPPMA de LONGAGES,

Approuvée à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

FEDERATION DE PECHE DE LA HAUTE-GARONNE

PREVISIONNEL 2022

Comptes	Libellés	Prévisionnels 2022
	PRODUITS	·
	Autres produits d'exploitation	1 500 €
70200	Rétrocession œufs fario	1 500 €
70350	Variations des stocks de poissons	
	Subventions d'exploitation	366 115 €
74170	FNPF Aide à l'emploi	132 000 €
74171	Publicité guide de pêche	7 115 €
74180	Club Halieutique	127 000 €
74181	Autres subventions	100 000 €
	Autres Produits	720 000 €
75610	Cotisations fédérales	650 000 €
75810	Indemnités de pêche electrique	35 000 €
75813	Produits divers	35 000 €
	Reprise prov transfert s/t	66 000 €
78150	Reprise prov	60 000 €
79118	Transfert charges d'exploitation	5 000 €
79124	Transfert frais du personnel	1 000 €
	Produits financiers	1 500 €
76200	Produits financiers courants	1 500 €
	Produits exceptionnels	12 000 €
77700	Sub et invest virés au résultat	12 000 €
	TOTAL PRODUITS	1 167 115 €

RESULTAT *	-263 435 €
Compensé par les fonds associatifs	
*sous réserve d'un stock piscicole stable	

Comptes	Libellés	Prévisionnels 2022
	ACHATS	
	Achats matières premières	180 000 €
	Achats poissons blancs	16 500 €
	Achats truites Arc en Ciel + ombres +saumon F	73 000 €
	Sandres et brochets/ Black Bass	15 500 €
	Achats nourriture cheptel	68 000 €
60215	Achat produits ent et pharmaceutique	7 000 €
	Fournitures non stockées	101 000 €
60610	Eau, gaz, électricité	20 000 €
60660	Carburants véhicules	30 000 \$
	Combustibles	7 000 4
60630	Petites fournitures habillements	22 000 4
60640	Fournitures bureaux	9 000 4
60680	Autres fournitures	13 000 4
61110	Nettoyage	15 000 4
	Consultants	10 000 4
	Location (Baux de pêche + matériel)	58 500 €
61330	Baux de pêche	40 000 4
	Location matériel	18 500 4
	Entretiens, réparations	42 500 4
61520	Entretien locaux	25 000 \$
	Entretien matériel de transport	8 500 €
	Entretiens Bâtiments et biens	9 000 €
	Primes d'assurances	22 750 €
01000	Divers	1 000 €
61810	Documentation	500 €
	Frais colloques séminaires, Foires	500 €
	Rémunérat/ hono/contrôles sanitaires	12 000 €
02200	Publicité, relations extérieures	56 100 €
62310	Cominfo	39 600 4
	Cadeaux, coupes, fleurs	16 500 4
02010	Déplacements, missions, réceptions	26 500 €
62531	Autres personnes/ péages	2 500 €
	Administrateurs	5 000 €
	Présidents	
02370		
62570		4 000 €
	Missions et réceptions	4 000 € 15 000 €
62600	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications	4 000 € 15 000 € 17 500 €
62600 62700	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 €
62600 62700 62800	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 €
62600 62700 62800	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 €
62600 62700 62800 62880	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 €
62600 62700 62800 62880	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 9 000 €
62600 62700 62800 62880	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 16 000 € 9 000 € 7 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 9 000 € 7 000 € 584 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 9 000 € 7 000 € 584 000 € 464 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 7 000 € 584 000 € 464 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation	4 000 € 15 000 € 17 500 € 19 000 € 19 000 € 16 000 € 7 000 € 464 000 € 120 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 9 000 € 7 000 € 464 000 € 120 000 € 200 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions Autres charges	4 000 € 15 000 € 17 500 € 900 € 19 000 € 5 000 € 7 000 € 584 000 € 464 000 € 120 000 € 200 000 € 52 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500 68110	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions Autres charges Suvention AAPPMA et APN	4 000 € 15 000 € 17 500 € 19 000 € 19 000 € 16 000 € 7 000 € 464 000 € 120 000 € 200 000 € 20 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500 68110 65701 65701	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions Autres charges Suvention AAPPMA et APN Aménagement parcours d'eau, études	4 000 € 15 000 € 17 500 € 19 000 € 19 000 € 5 000 € 7 000 € 464 000 € 120 000 € 200 000 € 20 000 € 20 000 € 32 000 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500 68110 65701 65700 66110	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions Autres charges Suvention AAPPMA et APN Aménagement parcours d'eau, études Interêts	4 000 € 15 000 € 17 500 € 19 000 € 19 000 € 5 000 € 7 000 € 464 000 € 120 000 € 200 000 € 20 000 € 32 000 € 800 €
62600 62700 62800 62880 62330 63510 64100 64500 68110 65701 65701	Missions et réceptions Frais postaux et telecommunications Services bancaires Cotisations UFBAG, MIGADO Participation évènements divers Impôts et taxes Formation Taxes foncières et taxes d'habitation Charges de personnel Rémunérations IRC comprise Charges sociales - exonerations ZRR Dotations d'exploitation Amortissements/ provisions Autres charges Suvention AAPPMA et APN Aménagement parcours d'eau, études	4 000 € 15 000 € 17 500 € 19 000 € 19 000 € 16 000 € 7 000 € 584 000 € 464 000 € 200 000 € 200 000 € 20 000 € 32 000 € 3800 € 10 000 €







ZONE CYPRINICOLE



I - ALEVINAGE 2021

		P	rév.	Ré	alisé
Туре	poisson	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Carnassier		925 Kg	15 000,00 €	1055 Kg	16 906,38 €
	Black bass	400 Kg	8 000,00 €	455 Kg	8 782,88 €
	Brochets maillés	525 Kg	7 000,00 €	500 Kg	7 121,25 €
	Perches			100 Kg	1 002,25 €
	Petits brochets				
Poisson Blanc		2800 Kg	16 500,00 €	2306 Kg	12 498,58 €
	Carpes			346	1 714,37 €
	Gardons	2350 Kg	13 700,00 €	1630 Kg	8 973,83 €
	Tanches	450 Kg	2 800,00 €	330 Kg	1 810,38 €
Salmonidé		16000 Kg	70 000,00 €	16320 Kg	67 393,41 €
	Truites AEC	16000 Kg	70 000,00 €	16320 Kg	67 393,41 €
1ère Catégorie			5 000,00 €		4 698,64 €
	Ombre		2 500,00 €		1 354,50 €
	truitelles AEC et Saumons de Fontaine		2 500,00 €		3 344,14 €
Total général			106 500,00 €		101 497,01 €

En 2021, il a été introduit :

♣ En CARNASSIERS :

- 500 kg de brochets maillés
- 455 kg de Black Bass
- 100 kg de perches

En POISSON BLANC :

- 2 350 kg de gardons
- 450 kg de tanches
- 346 kg de carpes
- En TRUITES AEC : 16 320 kg
- Des OMBRES pour un montant de 1 354,50€
- Des truitelles AEC et des saumons de fontaine pour un montant de 3 344,44€

Le montant total des alevinages s'élevant à 101 497,01 €.

Le réalisé financier est conforme au prévisionnel.

Il est toutefois nécessaire d'amener des précisions sur certains points : le prévisionnel quantitatif par espèces ne peut présumer de tout.

Il doit notamment être parfois modifié pour prendre en compte les données révélées en cours d'année par les constats du terrain ou les pêches d'inventaire et de sauvetage.

Les livraisons de fin d'année sont également soumises aux aléas climatiques qui entraineront un déficit dans le prévisionnel quantitatif.

Le détail du compte-rendu d'alevinage de la zone cyprinicole, avec espèces, quantités et lieux concernés par AAPPMA sera joint au compte-rendu d'assemblée générale.

*_*_*_*_*_*_*_*

ALEVINAGE PAR LA FEDERATION - ANNEE 2021

APPMA	SITES	DATE	BROCHETS GA	RDONS TA	NCHES	CAR PER	CHES / BLACK B
AVIGNONET				50			30
	Condomine						30
		21/01/2021					30
	Rozel (Petit Lac)	21/01/2021		50			
		21/01/2021		50			
BOULOGNE				75	50		
	Lac de Boulogne			75	50		
		14/01/2021		75	50		
CALMONT						407	=0
CALIFICINI	Lac de La Thésauque					167 167	50 50
	Lac de La mesauque	21/01/2021				167	50
CARAMAN				50			
	Lac de l'Orme Blanc			50			
		21/01/2021		50			
CARBONNE							100
CARDONNE	Lac de Barbis						100
		14/01/2021					100
CASTANET				200			50
	Labege	04/04/0004		200			50
		21/01/2021 09/12/2021		100 100			25 25
		09/12/2021		100			25
CAZERES			100	30	30		
	Lac de la Picaine			30	30		
	0	15/01/2021	400	30	30		
	Cazeres	29/11/2021	100 100				
		23/11/2021	100				
GRENADE				225	85	50	45
	Launac			200	40		
		11/02/2021		200	40		
	Lac des Gargasses	44/00/000		25	20	50	30
	Lac de Campagne	11/02/2021		25	20 25	50	30 15
	cao de Oampayne	11/02/2021			25		1 5
					23		
MARTRES			100	50	25		
	Lac de Saint-Vidian			50	25		
		14/01/2021		50	25		
	Boussens	29/11/2021	100				
		29/11/2021	100				
MONTBRUN				50			
	Lac de Montbrun			50			
		15/01/2021		50			
2500			75		100		50
PFCS	Las Bidado						
PFCS	Lac Bidot Grand	20/41/2024	75				
PFCS		29/11/2021	75 75		100		
PFCS	Lac Bidot Grand				100		
PFCS		29/11/2021 11/02/2021			100 100		50

AAPPMA	SITES	DATE	BROCHETS C	SARDONS TA	ANCHES C	AR PERCHES/BLACK BA
REVEL			75			50
	Le Vaux					50
		23/02/2021				50
	Lac de St Férréol	0014410004	75			
		29/11/2021	75			
RIEUX VOLVESTRE			100			100
	Mancies		100			100
		29/11/2021	100			100
SALIES-du-SALA	ΛT			50		30
	Lac des Isles			50		30
		14/01/2021		50		30
CT CAUDENC						
ST-GAUDENS	Lac de Sède		50 50			
	Lac de Sede	29/11/2021	50			
		20/11/2021	00			
TOULOUSE				450	15	
	Lac de la Ramée -Pe	tit		100		
		11/02/2021		100		
	Lac de la Ramée -Gr			200		
	Ex Lac Mouche	11/02/2021		200 150	15	
	LA Lac Modelle	11/02/2021		150	15	
		11102/2021		150	15	
TOURNEFEUILLE				100		
	Lac des Pêcheurs			100		
		09/12/2021		100		
VILLEFRANCHE						50
	Vallegues					50
		23/02/2021				50
VILLENEUVE				300	25	
	Lac du Bois Vieux			100		
	-	09/12/2021		100	25	
	Lac de Lamartine(pe	11/02/2021		200 200	25 25	
		11/02/2021		200	25	
otal général			500	1630	330 2	17 555
						100 Perches

100 Perches

455 BlackBass



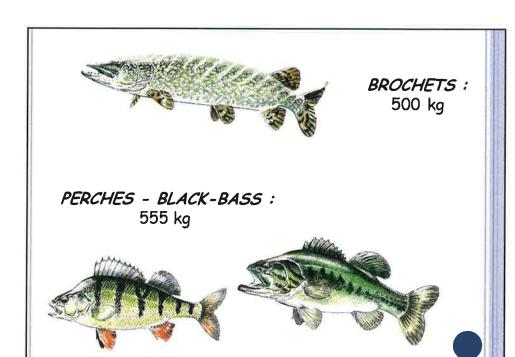
Plans d'eau et cours d'eau : Truites AEC 16 000 kg

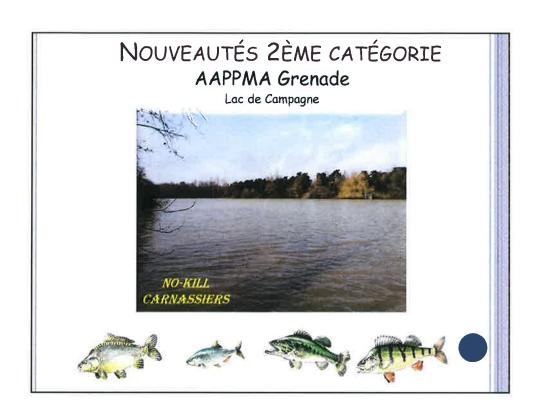






Gardons, Tanches plans d'eau : 2 800 kg





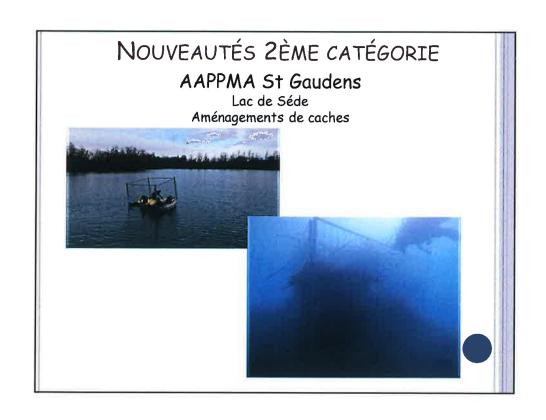








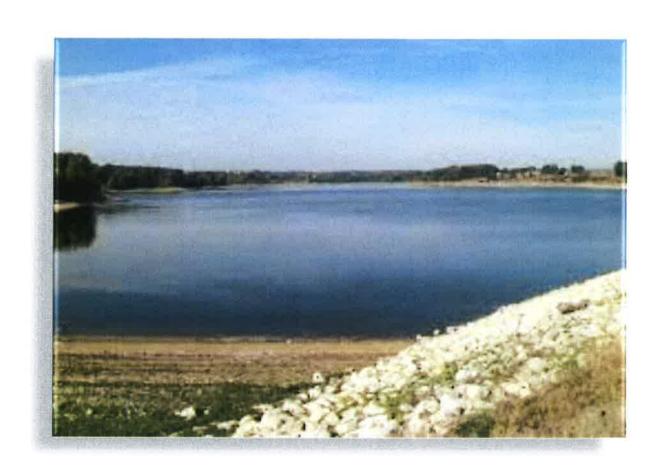




II - TRAVAUX

AAPPMA RIEUMES

Mise à l'eau lac de la Bure









ZONE SALMONICOLE





I - ALEVINAGE

LES ŒUFS 2021



- A la pisciculture de Soueich, nous avons produit 2 520 000 œufs :
 - 2 000 000 pour le fonctionnement de Soueich,
 - 520 000 distribués aux AAPPMA:
 - * Dont 50 000 envoyés à la Fédération Alpes Maritimes en solidarité après la catastrophe des inondations d'octobre 2020 dans les vallées de la Roya et de la Vésubie.

ALEVINS 2021

 Du 14 au 23 janvier, 384 000 alevins à résorption ont été distribués aux AAPPMA.



Estivaux de Farios 2021

- * Nous en avons produit 520 000 :
 - 490 000 aux AAPPMA
 - 30 000 dans les lacs de montagne

Truitelles 2021

* Les 51 500 qui ont grossi à Soueich ont été réparties aux AAPPMA conformément aux prévisions.



GÉNITEURS RÉFORMÉS 2021



Nous en avons réformé 2 400 et ils ont été lâché principalement dans la Garonne et dans le Salat.

Surdensitaires 2021

* 15 271kg ont été lâchées conformément au tableau de répartition distribué en début de saison.



Ombres Communs :



- * 1 100 ombres ont été lâchés le 30 septembre.
- Le 5 octobre, les pisciculteurs sont allés chercher 900 Ombrets à la pisciculture de la Fédération de Pêche du Puy de Dôme,
 - * Nous avons signé un contrat pour 1 500 ombrets (+ de 14 cm)/an,
 - * Cette année, ils ne peuvent nous en fournir que 900!
- Tous ces poissons sont lâchés uniquement dans le Salat, dans le parcours « sans panier » de Roquefort.

Alevinages des lacs de montagne :



- * Les alevinages se sont déroulés sur deux jours :
 - * Le premier, le 08 juillet 2021
 - * Et le second, le 22 juillet 2021
- * Le 08 juillet :
 - * 30 000 estivaux de truites Fario
 - * Et 10 000 estivaux de Saumons de Fontaine
- * Le 22 juillet 2021 :
 - * 30 000 estivaux d'Arc-en-ciel
 - * Et le reste de Saumons de Fontaine (10 000)

Alevinages des lacs de montagne :



- * Les Saumons de Fontaine, qui viennent du département de l'Isère (Beaufort), ont été déversés dans tous les lacs sauf dans le lac d'Oô.
- * Les Arc-en-ciel, venues directement de la Canourgue (Lozére), ont été déversées uniquement dans le lac d'Oô. C'est la première fois que nous réalisons cette expérience et il faut maintenant surveiller le grossissement de ces poissons nouvellement introduit dans ce lac. Si c'est une réussite, nous adapterons la cadence des alevinages.

II - ACTIVITES

AAPPMA DU BAS SALAT A PARTICIPÉ À LA JOURNÉE MONDIALE DE NETTOYAGE

- Le World CleanUp day, journée mondiale du nettoyage de notre planète, fédère les citoyens, les associations, les entreprises, les collectivités et les écoles pour ramasser les déchets sauvages.
- o L'AAPPMA Bas-Salat a participé en partenariat avec l'entreprise Alvéa à cette journée.
- o 18 bénévoles, (AAPPMA + Alvéa) constitués en 4 équipes, ont récolté plus de 500kg de déchets sur les berges de la Garonne, du Salat et du lac des Îles. Les employés de la commune de Roquefort, aidés de leur matériel, sont venus prêter main forte pour le transport, le stockage et l'évacuation à la déchèterie.
- La matinée conviviale c'est clôturée autour d'un repas champêtre dans le parc de la mairie.

Rendez-vous au prochain World CleanUp Day





III - APN





Début 2021, un seul APN en 1ère catégorie :

· Montréjeau

Et deux APN en 1ère et 2ème (à la fois):

- Aurignac
- Bas Salat

Fin 2021, un autre APN est né, en 1ère, à Luchon



AAPPMA DU LUCHON CRÉATION D'UN APN







- o Premiers cours et première sortie
- o Cours de montage de ligne à la Maison de la Pêche
- o Initiation à la pêche au coup au lac de Saléchan
- Sous la houlette de Pierre Bouvet, créateur de l'APN, guide de pêche et vice-président de l'AAPPMA de Luchon



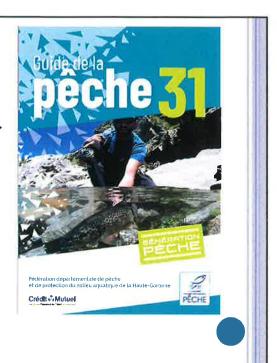


COMPTE RENDU DE LA COMMISSION COMMUNICATION

GUIDE DE PÉCHE 31

- Edité en 23 000 exemplaires « papier »
- Distribué par tous les dépositaires
- Téléchargeable et consultable sur notre site Internet et sur l'application mobile
- * Il a été téléchargé 26774 fois sur le site





CALENDRIERS

- * Imprimé en un seul format : A4
- * Edité en 8 000 exemplaires
- Ils ont été distribués par les dépositaires.





- L'actualité la plus récente de la Fédération apparait à l'ouverture du site,
- Pour les autres, il suffit d'aller cliquer sur les « Activités de la Fédération » et vous aurez toute la liste,
- o Nous mettons en même temps ces actualités aussi sur notre page Facebook,
- Depuis sa mise en ligne voici les articles les plus consultés :

LE SITE INTERNET



LES 5 ARTICLES LES PLUS CONSULTÉS

(70682) Tailles légales de capture et Périodes d'Ouverture

(80067) Tarifs des cartes de pêche

Cartes des lacs et plans d'eau de Haute-Garonne

Développement du loisir pêche et de la protection du milleu aquatique

Moraires de Pêche



LE JOURNAL « JE PÊCHE »

- * Seulement dématérialisé.
- Consultable et téléchargeable sur notre site Internet (ainsi que toutes les éditions précédentes),
- Nous utilisons tous les articles séparément dans Facebook, dans le site Internet, dans l'application mobile et dans certaines revues spécialisées au fur et à mesure des grands évènements





Je pêche 2020

\$31 no 2020-03-03 117116)

Je pěche 2021

173 mm 2021-92-22 1169 t/l

LA REVUE « POINT ROUGE »

- * La brochure annuelle réalisée par l'AAPPMA de Luchon,
- Edité en 2 000 exemplaires (papier), la Fédération participe au financement de édition.
- * Distribuée par l'AAPPMA de Luchon
- * Consultable et téléchargeable sur notre site Internet (ainsi que toutes les éditions précédentes)











Point Rouge 2019 N°22

Point Rouge 2020 N°23

Point rouge 2021 N°24

7.67 mm 2020-03-10 469 till

2.70 mo 2021-03-29 1921H

APPLICATION MOBILE « PÊCHE31 »



- oMises à jour des actus selon Facebook,
- o Tenue à jour des modifications au fil de l'eau
- o Correction si erreur signalée
- o 1 800 fois téléchargée









RÉSEAUX SOCIAUX





Page FACEBOOK



- · 8585 personnes abonnées à la page (4115 fin 2020)
- · 3 publications par semaine en moyenne (total 156 à l'année)
- 4 ème FDAAPPMA en nbre. d'abonnées (derrière le 05, le 12 et le 81)
- · Une messagerie active et réactive, de plus en plus sollicitée
- Essai d'une campagne de 21 publications payantes en 2021
- · Partagez et likez nos publications





Page INSTAGRAM



- 2878 personnes abonnées à la page (1292 fin 2020)
- · 1 ère Fédération départementale en nombre d'abonnées
- Publication des photos de belles prises des pêcheurs et de beaux paysages
- Nombre de publication aléatoire en fonction des retours de pêcheurs
- Instagram est le réseau social le plus utilisé par les de 25 ans





- 1 ère année de concours
- 4 catégories (carnassiers, salmonidés, cyprinidés, jeunes)
- 6 gagnants
- Participation sur www.fedepeche31.com
- Plus de 1 500 euros de dotations
- Fin du concours le 15 mai 2022







MAISON GARONNE À MIRAMONT

- Animations, jeux de manipulation, projections de film, circuit découverte guidé dans le village vers les berges de Garonne, application d'expérience immersive et ludique.
- o Exposition permanente : La Garonne industrielle, vivante et mobile, la Garonne, un long fleuve pas si tranquille, ses hauts et ses bas

PÉRIODE DU 01/07/2021 AU 29/08/2021

Entrée gratuite

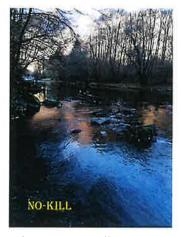


F.N.P.F.

- Le nouveau « Pêche Mag » (Revue de la Fédération Nationale de la Pêche en France) est téléchargeable sur le site de la FNPF.
- https://www.federati onpeche.fr/166peche-mag.htm



Nouveautés 1er catégorie



Parcours No-kill Garonne
AAPPMA Fos



Taille légale à 23 cm Garonne







BILAN DU POLE ANIMATION





PUBLICS CONCERNÉS PAR LES ANIMATIONS

- Les écoles maternelles et primaires
- Les EMIS (écoles municipales d'initiations sportives)
- Les centres aérés
- Les MJC
- Les ITEP (instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques)
- Les Maisons de retraite
- Les mairies
- Diverses associations

90% des enfants sensibilisés ont moins de 12 ans

DEUX GRANDS TYPES D'ANIMATIONS PROPOSÉES

- Les animations pêche

- Initiation à la pêche au coup, au lancer, au quiver, à la carpe, à la truite, à l'écrevisse, au silure.

- Les animations nature

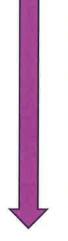
- Sensibilisation aux milieux aquatiques
- Nettoyage de berges
- La visite de la pisciculture de Soueich
- Récolte et reconnaissance des invertébrés aquatiques

Bilan des animations pêches

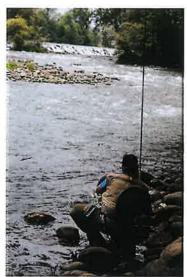
906 personnes sensibilisés



878 enfants



 \longleftrightarrow



28 Adultes Maison de retraite







GARDERIE FEDERALE





Pêches électriques 2021



18 pêches d'inventaires

33 pêches de sauvetages

Journées d'alevinages en 2021





97 journées

Comptage et régulation des cormorans 2021

1 768 cormorans recensés 15/01/2022

30 dortoirs

1 000 cormorans abattus

36 journées de tirs



Clôture des débats

CLOTURE DES DEBATS PAR LE PRESIDENT NORBERT DELPHIN

La conclusion de notre assemblée générale revient traditionnellement au représentant de l'Etat.

Une fois n'est pas coutume, la DDT 31, notre interlocuteur au nom du Préfet, Administration avec laquelle nos relations sont très bonnes, s'est excusée.

Il me revient donc la responsabilité de clôturer les échanges de cette Assemblée Générale.

Je vous remercie pour la confiance, encore une fois témoignée par l'approbation du travail de notre Conseil d'Administration, dont vous avez fait preuve au cours de cette dernière rencontre formelle du mandat échu de cette équipe.

